

## **ADDITIF N°2 au Règlement Trial 2024 pour les Minitrials**

En Raison de l'autorisation exceptionnelle des licences L J D pour le Championnat de France des Mini Trials, la Ligue de Provence s'alignera au règlement Fédéral et autorisera l'utilisation de cette licence sur son Championnat intégrant les Mini Trials et l'affichage (Idem article 5 du règlement FFM).